



Monsieur François Goulard  
Conseil Général du Morbihan  
2 rue de Saint Tropez  
CS 82400  
56009 VANNES cedex

Paris, le 10 juin 2013

Monsieur le Président,

C'est au nom de la LPO que je vous fais part de mon inquiétude concernant l'avenir de la saline de Saint Armel et de ses occupants, Olivier et Audrey Chenelle.

En effet, comment ne pas s'étonner de voir sanctionner une telle réussite ? Depuis 10 ans, Olivier et Audrey ont réussi le pari, jugé pourtant improbable, de remettre en état une saline disparue depuis plus d'un siècle et d'y concilier merveilleusement la production de sel, l'accueil de la biodiversité et un développement pédagogique et touristique exemplaire. A plusieurs reprises d'ailleurs, le Conseil Général a souligné le succès de cette entreprise qu'il a su encourager et accompagner avec bonheur sous votre gouvernance attentive. Vous en avez également fait, tout naturellement, un très bel argument de promotion de votre action en faveur de la nature et du tourisme au travers de votre politique ENS dans le Morbihan.

C'est pourquoi je rejoins l'incompréhension qui monte et mobilise un bon nombre de vos concitoyens ainsi que des naturalistes de tous horizons.

De manière exemplaire et avec une belle sincérité, Olivier et Audrey Chenelle offrent une vision du monde qui réaffirme le lien unissant l'homme et la nature. Ce message me paraît essentiel, alors que toutes les énergies sont mobilisées pour enrayer le déclin de la biodiversité.

Je vous serais reconnaissant d'entendre ceux qui soutiennent les paludiers de Saint Armel en permettant à ces derniers de poursuivre leurs actions. J'irais même au-delà en vous demandant de sécuriser l'avenir d'Olivier et d'Audrey Chenelle.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien sincèrement,*

Allain Bougrain Dubourg  
Président de la LPO

Ligue pour la Protection des Oiseaux